



MARS 2024

- **Vendredi 1^{er} mars** *Clinique Saint-Joseph Arlon* 15h00 : messe

□ **Samedi 2 mars**

Thiaumont 18h00 Messe pr les défts des familles Bernardy-Limpach, Tock-Henoumont, pr René Tock, Charles et Jean Bernardy

□ **Dimanche 3 mars – 3^e dimanche de Carême**

Attert 9h30 **Messe dominicale**

Messe pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; messe fd à une intention particulière (IG)

- **Lundi 4 mars** *Attert – Résidence* 11h15 : messe
- **Mardi 5 mars** *Thiaumont* 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Mercredi 6 mars** *Thiaumont* 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 7 mars** *Thiaumont* 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- **Vendredi 8 mars** *Clinique Saint-Joseph Arlon* 15h00 : messe

□ **Samedi 9 mars**

Heinstert 18h00 **Messe anniversaire pr Émile Maus** ; pr Luc Uselding et les défts de la famille Uselding-Feller ; pr Anne-Marie Goedert ; pr Irma Gerson et Marcel Steffany ; pr Victor Thommes et Marie Pomes et les défts des familles ; pr Raymond et Madeleine Bernardy-Holtzmaeker et les défts des familles ; pr Fernande Guirsch

□ **Dimanche 10 mars – 4^e dimanche de Carême**

Nothomb 9h30 **Messe dominicale**

Messe anniversaire pr Hippolyte Grober ; **messe anniversaire pr Elise Marchal**, pr Jean Martin et Denis Ney ; pr Mariette China et Jean-Louis Collignon

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; messe fd à une intention particulière (IG)

- **Lundi 11 mars** *Attert – Résidence* 11h15 : messe
- **Mardi 12 mars** *Thiaumont* 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Mercredi 13 mars** *Thiaumont* 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 14 mars** *Thiaumont* 18h00 : adoration – 18h30 : messe
- **Vendredi 15 mars** *Clinique Saint-Joseph Arlon* 15h00 : messe

☐ **Samedi 16 mars**

Metzert 18h00 Messe pr Alphonse Willet (off) ; pr Honoré Meer et pr les défts des familles

☐ **Dimanche 17 mars – 5^e dimanche de Carême**

Attert 9h30 Messe dominicale

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; messe fd à une intention particulière (IG)

- ☐ **Lundi 18 mars** *Attert – Résidence 11h15 : messe*
- ☐ **Mardi 19 mars** *Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe*
- ☐ **Mercredi 20 mars** *Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe*
- ☐ **Jeudi 21 mars** *Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe*
- ☐ **Vendredi 22 mars** *Clinique Saint-Joseph Arlon 15h00 : messe*

☐ **Samedi 23 mars**

Post 17h00 Messe anniversaire pr **Camille Thomas**, pr Jean-Marie Thomas, Albertine Stoffel et Pierre Thomas, Marie Josée Geimer et Julien Thomas ; **messe anniversaire pr Marcel Mercatoris** ; **messe anniversaire pr Henriette Neutscher** ; pr Bernadette Bertrand

☐ **Dimanche 24 mars – Dimanche des Rameaux**

Nothomb 9h30 **Messe dominicale**

Messe pr Eugène Marchal et Christine Ney ; pr Norbert Feller (off)

Nobressart 11h00 **Grand-messe paroissiale**

Messe pr Robert Sablon, Lucie Colling et les défts des familles ; pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; messe fd à une intention particulière (IG)

- ☐ **Lundi 25 mars** *Attert – Résidence 11h15 : messe*
- ☐ **Mardi 26 mars** *Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe*
- ☐ **Mardi 26 mars** *Tontelange 18h00 : Célébration du pardon*

☐ **Jeudi 28 mars – Jeudi Saint**

Thiaumont 18h Célébration de la Sainte Cène

Messe anniversaire pr Catherine Mertz ; pr Roland Mertz (off) ; pr Yvette Magnette (off) ; pr Alice Omes (off)

☐ **Vendredi 29 mars – Vendredi saint**

Nothomb 15h00 : Chemin de croix

Attert 18h00 : Célébration de la Passion du Christ

□ **Samedi 30 mars – Samedi saint**

Nothomb 19h Vigile pascale

Messe pr Hilaire Meyer et Joseph Bestgen

□ **Dimanche 31 mars – Pâques**

Nobressart 10h30 Grand-messe paroissiale

Messe fd à une intention particulière (IG)

La session du Conseil des cardinaux du Pape

Le rôle des femmes, les chemins synodaux et l'évangélisation ont été les trois thèmes abordés lors de la première session de 2024 (du 5 au 7 février) du Conseil des cardinaux, en présence du Pape.

Après une réflexion le 5 au matin, sur le rôle de la femme dans l'Église, avec des interventions de Linda Pocher – Fille de Marie Auxiliatrice et professeur de christologie et de mariologie à la Faculté Pontificale des Sciences de l'Éducation Auxilium de Rome –; de Giuliva Di Berardino – membre consacré de l'Ordo Virginum du diocèse de Vérone, professeur et responsable de cours de spiritualité et d'exercices spirituels – et du docteur Jo Bailey Wells – « évêque » de l'Église d'Angleterre et sous-secrétaire général de la Communion anglicane, la discussion s'est poursuivie l'après-midi sur les chemins synodaux actuels, en particulier celui de l'Église universelle.

La journée du 6 février a été consacrée au thème de l'évangélisation, accompagné des rapports des Pro-préfets du Dicastère pour l'évangélisation, Mgr Salvatore Fisichella et le Cardinal Luis Antonio Tagle.

L'après-midi du 7 février a été l'occasion d'approfondir les questions soulevées au cours de la session, en présence du Saint-Père. La prochaine réunion du Conseil se tiendra en avril 2024. (Source : Cité du Vatican)

Garde suisse au Vatican : plus de 500 ans d'existence

Le Vatican a fêté, ce lundi 22 janvier, le 518^e anniversaire de la fondation de la Garde suisse pontificale.

Créée à Rome en 1506 sur l'ordre du pape Jules II, il s'agit de la plus vieille armée encore en service, bien qu'elle n'ait plus combattu depuis 1870, avec la fin des États pontificaux. Composée de 135 hommes, les gardes sont tous des citoyens suisses, célibataires masculins âgés entre 19 et 30 ans, et catholiques pratiquants. Depuis la création de la garde au XVI^e siècle, les soldats ont toujours été de nationalité suisse, car ils étaient les plus réputés d'Europe à cette époque.

La Garde est chargée de veiller en permanence sur la sécurité du Pape et de sa résidence. Elle surveille toutes les entrées officielles du Vatican, est présente lors des audiences et des cérémonies religieuses, accompagne le pape lors de ses voyages et accomplit des services d'ordre lors de visites officielles de chefs d'État, de premiers ministres et d'ambassadeurs.

« *Acriter et fideliter* » (courage et fidélité) est la devise de ces hommes « protecteurs du Saint-Siège », qui se mettent au service de Dieu et du Pape. (Anne Van Merris)

Nombre record de prêtres arrêtés, enlevés ou assassinés en 2023

Ce chiffre de 132 représente une augmentation par rapport aux 124 cas recensés en 2022. Toutefois, il ne s'agit là que des cas confirmés, le nombre réel pouvant être plus élevé, compte tenu du fait que, dans certains pays, il est difficile d'obtenir des informations fiables. C'est la deuxième année que l'Aide à l'Église en Détresse (AED) recense tous les cas d'enlèvements, de meurtres et d'arrestations de membres du clergé et de religieux catholiques dans le monde. Parmi eux, 86 étaient en état d'arrestation (contre 55 en 2022).

Le Nicaragua est en tête de liste des régimes autoritaires qui ont eu recours à la détention de prêtres et de religieux. À noter que la fondation internationale ne comptabilise que les arrestations qui sont liées à la persécution, et non aux cas avérés de criminalité de droit commun. Les affaires relatives aux membres d'autres confessions ne sont pas non plus prises en compte dans la liste. Le nombre de prêtres ou de religieuses enlevés est passé de 54 en 2022 à 33 en 2023, mais reste important.

Le Nigeria est de loin en tête de liste, avec 28 cas, dont trois religieuses. En 2023, 14 meurtres ont été commis : 11 prêtres, un évêque, un religieux et un séminariste. Cela représente une diminution par rapport aux 18 meurtres enregistrés en 2022.

Abus liturgiques : la note « Gestis verbisque »

Le Vatican a publié, le 2 février 2024, une note intitulée Gestis verbisque (« Par des gestes et des mots »). Il s'agit d'un document sur la validité des sacrements, afin d'éviter les abus dans la manière de les donner.

Il fait suite aux inquiétudes de nombreux cardinaux et évêques, appuyés par nombre de fidèles, face à la multiplication des situations dans lesquelles ils sont contraints de constater l'invalidité des sacrements donnés.

Selon le Dicastère, beaucoup de prêtres se permettent une créativité inappropriée en changeant des phrases ou des gestes dans la liturgie. En réalité, ils apportent de « graves modifications à la matière ou à la forme des sacrements ». Par exemple, « au lieu d'utiliser la formule établie pour le baptême, on a utilisé des formules telles que celles-ci : « Je te baptise au nom du Créateur... » et « Au nom de ton père et de ta mère... nous te baptisons ».

Un autre constat, le sentiment amer de certains prêtres qui se retrouvent dans une situation grave, ayant été baptisés avec des formules de ce genre, et qui découvrent péniblement l'invalidité de leur ordination et des sacrements célébrés jusqu'alors. Le préfet du Dicastère pour la doctrine de la foi affirme que de telles situations reflètent une « volonté manipulatrice » et que ce sont des actes « gravement illicites » qui produisent de sérieux dommages au peuple de Dieu.

« Nous, les ministres, devons donc avoir la force de surmonter la tentation de nous sentir propriétaires de l'Église. Au contraire, nous devons devenir très réceptifs à un don qui nous précède : non seulement le don de la vie ou de la grâce, mais aussi les trésors des sacrements qui nous ont été confiés par notre Mère l'Église. Ce ne sont pas les nôtres », affirme-t-il en introduisant Gestis verbisque.

En conclusion, le Dicastère affirme qu'il appartient aux ministres de l'Église de veiller en priorité à ce que « la beauté de la célébration chrétienne reste vivante et ne soit pas défigurée par une compréhension superficielle et réductrice de sa valeur ou, pire encore, par son exploitation au service d'une vision idéologique, quelle qu'elle soit ».